

QUELQUES DATES IMPORTANTES DE LA REFORME BUDGETAIRE (SUITE)

2015 Publication Décret fixant les règles fondamentales relatives à la nature, au contenu, à la procédure d'élaboration, de présentation et d'adoption des lois de finances qui vise à introduire de nombreuses innovations nécessaires à la modernisation des finances publiques.

2016 Elaboration d'un Plan D'Actions de la DIRECTION GENERALE DU BUDGET dans le cadre DU PARFIP 2016-2018

2017 Publication de la Loi remplaçant le Décret du 16 février 2005 sur le processus d'élaboration et d'exécution des lois de finances (LEELF)

- Elaboration d'un document de stratégie de mise en œuvre de la LEELF
- Mise en place d'un outil de gestion axée sur les résultats dénommé « Chaîne PPBSE : Planification-Programmation-Suivi-Évaluation »

2018 Projet de modernisation du système informatique du MEF en cohérence avec la LEELF

- Mise en place d'un projet de système intégré de gestion des finances publiques

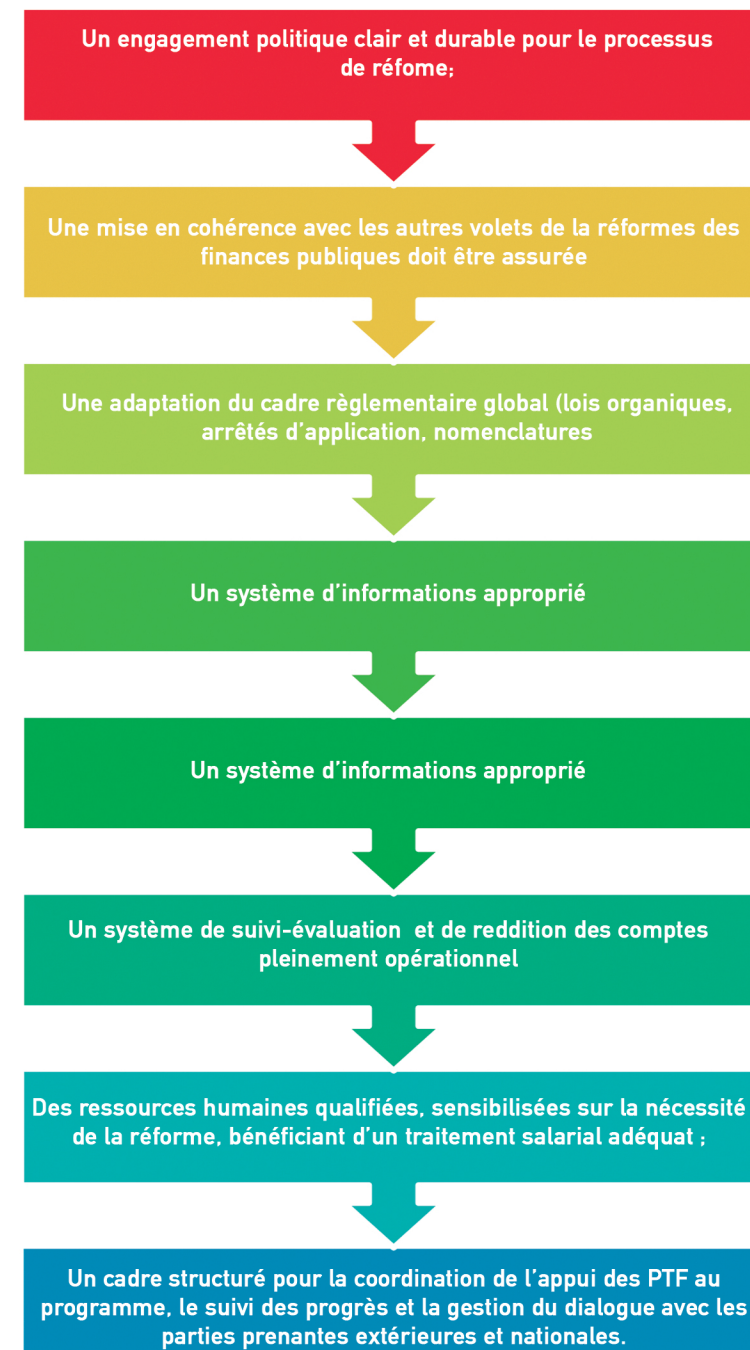
2018 Réalisation du Projet pilote de présentation du budget sous forme de programme avec le MSPP et le MENFP

2020 Initiatives de la primature d'accélérer le processus de la mise en place d'un budget programmes à travers une série de rencontres depuis le mois d'avril 2020

- Actualisation de la stratégie de mise en œuvre de la LEELF

2022 Elaboration d'un Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) 2023-2025) dans le cadre du budget 2022-2023

DES PRÉ-REQUIS INDISPENSABLES A LA REUSSITE DE LA REFORME BUDGETAIRE EN HAITI



REFORME BUDGETAIRE

EN HAITI

Etat des lieux



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
REPUBLIQUE D'HAÏTI

LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES BUDGETAIRE

Le système des budgets axés sur la « nature » ou l'« objet » des dépenses

- Il s'agit du système traditionnel du « **budget par poste de dépense** » (communément appelé « **par nature** » dans les pays où la gestion des finances publiques est inspirée du modèle français.
- Dans le cadre de ce système, les dépenses d'un exercice budgétaire donné sont classées en fonction de la nature de la dépense, c'est-à-dire par « poste ».

Le budget par objectifs

- Il s'agit d'un mode de budgétisation dans laquelle les propositions de dépenses émanant des services sont associées à des instruments de mesure qui permettent de comparer la production des administrations et les coûts rattachés aux activités correspondantes.
- L'un des buts principaux des budgets par objectifs est d'aider les gestionnaires publics à mesurer l'activité des administrations dont ils ont la responsabilité et les coûts générés par cette activité.

Le Budget-Programme

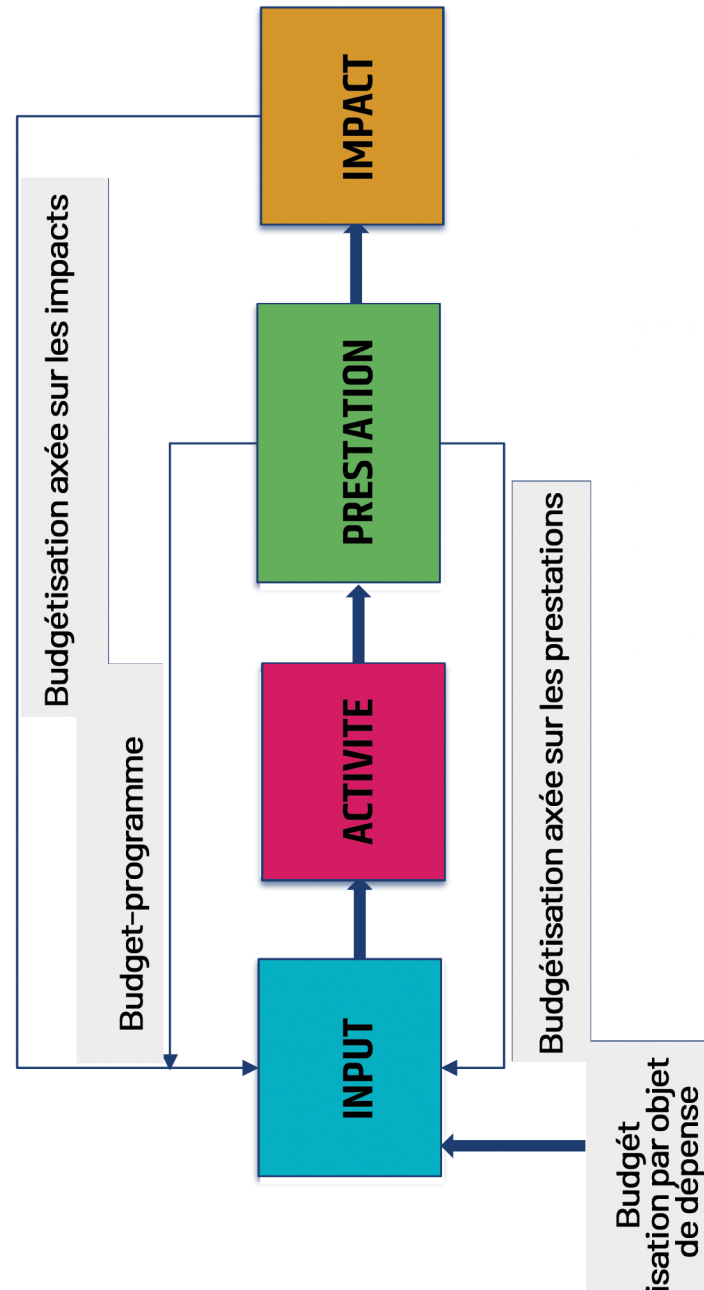
- **Le budget par programme:**
Le budget de programme organise les choix budgétaires autour des choix de politique publique.
- Si le but du **budget par objectifs** est d'identifier la méthode la plus efficace pour atteindre un objectif déterminé, **les budgets par programme** organisent les choix budgétaires autour de la détermination des objectifs.

La clé de ce système de budgétisation est donc le « **programme** », c'est-à-dire un **objectif de politique publique** auquel sont associés les moyens nécessaires pour l'accomplir.

Le système du budget base zéro (BBZ):

- Le budget base zéro date des années 70.
- Dans un système de BBZ pur, les budgets ne sont pas basés sur une évolution différentielle par rapport aux montants attribués au cours des années précédentes, mais sur une évaluation annuelle de l'ensemble des actions financées.
- C'est une méthode qui trouve son origine aux États-Unis dans les années 1960-1970 au sein de l'administration.

CLASSIFICATION DES FORMATS DES BUDGET PUBLICS



QUELQUES DATES IMPORTANTES DE LA REFORME BUDGETAIRE EN HAÏTI

- 2005** Rapport sur l'amélioration de la gestion des finances Publiques, produit par le département des finances publiques du FMI soumettant au gouvernement d'alors les recommandations consistant, entre autres, à présenter, à l'appui de la Loi de Finances 2005-2006, un résumé des stratégies et objectifs dans des secteurs clés, accompagnés par quelques indicateurs de performance.
- 2005** Élaboration du budget 2005-2006 par objectifs pour 5 ministères pilotes (MARNDP, MTPTC, MJSP, MENFP, MSPP)
- 2007** Evaluation du système de gestion des finances publiques et des mécanismes de passation des marchés (PEMFAR) Revue de la Responsabilité financière (Country Financial Accountability Assessment - CFAA) recommandant d'incorporer une classification des programmes dans la nomenclature budgétaire
- 2008** Assistance technique du Programme d'Appui au Renforcement de la Gestion Publique (PARGP) pour définir l'approche, la stratégie et les plans d'actions les plus susceptibles de permettre une implantation ordonnée du budget - programme
- 2009** Engagement du Gouvernement à travers d'un Communiqué conjoint du MEF et du MPCE
- 2009** Adoption de la loi constitutionnelle du 9 mai 2011 portant amendement de la Constitution de 1987 stipule que le budget est voté par entité administrative suivant la classification établie par la loi et supprimant le principe du 12ème budgétaire
- 2013** Création de la commission de réforme des finances publiques et la gouvernance économique avec, entre autres, un Comité Sectoriel CADRE GLOBAL DU BUDGET (incluant le Contrôle externe)